IPSL Immo
l'Immobilier Pour Se Loger

Honoraires en vigueur au 1er janvier 2026
Rémunération à la charge du vendeur sauf exception ou convention expresse différente entre les parties

HONORAIRES DE TRANSACTION IMMOBILIER TRADITIONNEL (appartements, maison, immeuble)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 70 000 €	Forfait de 5000 €
De 70 001 € à 100 000 €	7.5 %
De 100 001 € à 150 000 €	7 %
De 150 001 € à 200 000 €	6.5 %
De 200 001 € à 250 000 €	5.7 %
De 250 001 € à 300 000 €	5.5 %
De 300 001 € à 350 000 €	5.3 %
De 350 001 € à 400 000 €	5 %
De 400 001 € à 450 000 €	4.5 %
De 450 001 € à 500 000 €	4.3 %
Au-delà de 500 001 €	4 %

HONORAIRES DE TRANSACTION TERRAIN / LOCAL COMMERCIAL

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 20 000 €	Forfait de 2 000 €
Au-dessus de 20 001 €	10 %

HONORAIRES DE LOCATION

PRESTATION(S)	CHARGE LOCATAIRE(S)	CHARGE BAILLEUR(S)
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Zone très tendue & zone tendue : **- 10 €/m²** si surface habitable < 50 m² **- 8 €/m²** si surface habitable > 50 m² Autres zones & reste du territoire : **8 €/m²**	Zone très tendue & zone tendue : **- 10 €/m²** si surface habitable < 50 m² **- 8 €/m²** si surface habitable > 50 m² Autres zones & reste du territoire : **8 €/m²**
Réalisation de l'état des lieux	**3 €/m²** de surface habitable	**3 €/m²** de surface habitable
Baux commerciaux & professionnels	**10%** du loyer annuel hors charges	**10%** du loyer annuel hors charges
Parkings, Boxes, Garage	**150 €**	**150 €**

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fond en dehors des honoraires

Par ailleurs, la DGCCRF précise :
"les professionnels doivent veiller à appliquer effectivement les prix affichés dans une majorité des transactions de vente auxquelles ils participent. Les rabais par rapport au barème sont autorisés : il est possible d'y déroger dans le cadre des négociations, mais dans des limites proches des conditions pratiquées, seulement à la baisse et pour des affaires particulières".

21 avenue Charles Monier – 77240 CESSON
Tel : 01.60.63.39.42 – vente@ipsl-immo.fr
SAS au capital de 2 500 € - 821 414 430 RCS MELUN - CPI N°7702 2016 000 010 402 délivrée par la CCI de Seine & Marne
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE Non détention de fonds – Garantie Financière : SOCAF, 26 av. de Suffren – 75015 PARIS